

Le ministère de l’Agriculture rejette tout scénario sur sa disparition

3 MARS 2017, PAR BASTIEN SCORDIA

**Suite à nos révélations, le ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Forêt désavoue les premières réflexions d’un groupe de travail réfléchissant actuellement au devenir de la structure. Dans la majorité des scénarios avancés, un profond remaniement était envisagé jusqu’à la *“disparition”* même du ministère. Ces hypothèses *“n’ont pas vocation à être retenues”,* indique le ministère.**

Les documents publiés mercredi 1er mars dans *Acteurs publics*, dévoilant des réflexions en cours sur l’évolution du ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Forêt, ont suscité l’émoi au sein de l’administration de Stéphane Le Foll, au point d’obliger le ministère à réagir.

Comme nous le relations, un groupe de travail de l’Observatoire des missions et métiers (ONM), dépendant du secrétariat général du ministère, est en train de réfléchir à l’avenir de celui-ci à l’horizon 2025. Trois des 4 scénarios avancés anticipent un profond remaniement du ministère, voire sa disparition [*[cliquez ici pour consulter notre article : “Quand le ministère de l’Agriculture réfléchit à sa propre disparition”].*](https://www.acteurspublics.com/2017/03/01/exclusif-quand-le-ministere-de-l-agriculture-reflechit-a-sa-propre-disparition)

**Étude sur la gestion des compétences**

*“Le secrétariat a demandé à l’observatoire des missions et métiers […] une étude portant sur la gestion des compétences dans la filière technique au regard du renouvellement des générations”,* admet le ministère, qui n’avait pas répondu à nos sollicitations dans un premier temps.

Dans le cadre de cette étude, *“certains”*membres du groupe de travail ont*“souhaité mener une prospective à partir de scénarios extrêmes incluant l’évolution des structures administratives”,* poursuit-il. Présidé par un membre du Conseil général de l’agriculture, de l’alimentation et des espaces ruraux (CGAAER), ce groupe de réflexion associe, selon le ministère, des agents de *“toutes les structures du ministère et de ses opérateurs”.* *“Ces scenarii ne sont donc pas le produit des réflexions des hauts fonctionnaires du ministère”,*affirme-t-il.

**Scénarios *“irréalistes”***

Maintien du champ d’action, disparition du ministère, éclatement interministériel ou transformation en un secrétariat *“indépendant”* : les scénarios avancés ont *“été proposés à titre d’hypothèses par certains participants mais n’ont à ce stade fait l’objet d’aucune validation, ni par le comité de pilotage, ni*a fortiori*par le secrétariat général”,* détaille le ministère. Et de renchérir en affirmant que ces hypothèses, jugées *“irréalistes”,* *“n’ont pas vocation à être retenues”.* Un désaveu donc.

Selon le ministère, les membres du groupe de travail ont poussé beaucoup plus loin que prévu les réflexions inscrites dans le cahier des charges de l’étude. Celle-ci consistait (initialement) à établir une cartographie, par fonction opérationnelle du ministère, des effectifs d’ici dix ans en décelant les missions en tension et à identifier les *“besoins de demain”* en matière de compétences au regard des évolutions technologiques attendues et des attentes de la société. *“L’enjeu ne porte donc pas du tout sur l’évolution des structures ou du ministère, qui n’a en fin de compte que peu d’impact sur le besoin de compétences”,* estime le ministère.

À en croire la réaction du ministère, l’étude, non soumise à la *“hiérarchie du secrétariat général”,* devrait être présentée aux organisations représentatives du personnel. Celles-ci n’ont, en effet, pas manqué de réagir aux réflexions du groupe de travail que nous avons révélées. Dans un communiqué, publié jeudi 2 mars, l’Union des syndicats FO du ministère et de ses établissements publics a notamment exprimé sa *“stupéfaction”* et sa *“totale opposition aux hypothèses envisagées”.*